

La causalité, « territoire de l'historien¹ »

SOMMAIRE

1. Aspects historiographiques

- Les historiens gréco-latins : la *causa* ou les mobiles psychologiques
- Le Moyen-Age, le récit sans causes
- Les Lumières et l'histoire : Montesquieu
- L'histoire romantique : tableau, récit et principe générateur
- La causalité au prisme du débat entre les historiens et les sociologues
- L'histoire contrefactuelle

2. Etudes de cas

- Les origines intellectuelles de la révolution française
- Les causes de la Première guerre mondiale
- La tentation nazie des chômeurs dans l'Allemagne de Weimar. Une évidence historique ?
- Le génocide juif

¹ *Le territoire de l'historien*, Emmanuel Le Roy Ladurie, Editions Gallimard, NRF (1973).

ASPECTS HISTORIOGRAPHIQUES

❖ Les historiens gréco-latins : la *causa* ou les mobiles psychologiques de l'action

♦ Polybe (II^e siècle avant JC)

L'émergence de l'histoire est liée à une coupure avec le genre littéraire autour de la quête de la vérité. L'historien grec, Polybe, met au cœur de la quête de la vérité la recherche d'explications. Sa tentative de **mise en ordre explicative** le conduit à s'intéresser aux causes. Le récit historique perd certes en émotion, mais il gagne en intelligibilité.

« On doit attacher moins d'importance lorsqu'on écrit ou qu'on lit l'histoire, au récit des faits en eux-mêmes qu'à ce qui a précédé, accompagné ou suivi les événements ; car si l'on retranche de l'histoire le pourquoi, le comment, ce en vue de quoi l'acte a été accompli et sa fin logique, ce qu'il en reste n'est plus qu'un morceau de bravoure et ne peut devenir objet d'étude ; cela distrait sur le moment, mais ne sert absolument à rien dans l'avenir... J'affirme que les éléments les plus nécessaires de l'histoire, ce sont les suites, les accompagnements de faits, et surtout les causes. » Polybe, *Histoires III*, 31, 11-13 et 32, 6

Polybe distingue **les causes particulières** des causes générales, les causes particulières renvoyant selon lui aux prétextes [prophasis] et aux commencements de l'action [arche]. En revanche, il définit **les causes générales** en tant que causes psychologiques :

« J'appelle causes ce qui est à l'origine de nos choix et de nos discussions, c'est-à-dire les dispositions morales, les intentions ainsi que les réflexions qu'elles suscitent en nous et par lesquelles nous en venons à prendre des résolutions et à former des projets. » Polybe, *Histoires*, III, 6

Polybe opère ainsi une distinction entre une **causalité subjective** (les mobiles des acteurs) et une **causalité objective** (le contexte des événements). Selon, la véritable cause [aitia] réside dans la décision des responsables.

♦ Tacite (58 avant JC-120 après JC)

L'auteur des *Histoires*² et des *Annales*³ prolonge la méthode initiée par Polybe.

Pour Tacite, l'histoire ne doit pas être seulement un exposé des faits, mais surtout la recherche des raisonnements qui accompagnent chaque action historique et cette démarche doit être démonstrative. Il s'agit pour lui de rendre l'histoire intelligible sous le contingent.

Chez Tacite, la notion des causes ne se réduit pas vraiment à donner une réponse à la question *pourquoi* ? Il conçoit la cause comme une explication, mais qui n'aura de sens qu'en ce qu'elle doit renvoyer à une réalité historique qui ne pourrait être étudiée qu'à travers un **discours logique et cohérent**, un enchaînement narratif. La causalité apparaît donc comme une sorte de procédé littéraire qui vise à mieux étudier le mode de production des phénomènes historiques. L'analyse des causes lui permet de déterminer le sens des événements, de voir leur véritable laideur, leur beauté réelle et surtout de montrer ce qu'ils ont d'exemplaire. L'explication des faits historiques se fait au travers du récit lui-même par la technique du flash-back ou par des tableaux et surtout des

² Elles décrivent l'empire romain de 69 à 96 après JC.

³ L'ouvrage, inachevé, raconte les règnes des empereurs julio-claudiens ayant succédé à Auguste, notamment Tibère et Néron.

portraits liminaires, directs ou indirects où se dégagent des traits psychologiques des individus qui sont au cœur de tel ou tel récit.

L'analyse psychologique des actions humaines conduit Tacite à classer les passions⁴ humaines. Tout ceci revient à dire que l'homme exerce son action dans l'histoire non seulement par l'intelligence et la raison mais aussi au gré de ses passions. S'il commet des erreurs ou des fautes, c'est parce que, très souvent, subissant des influences intérieures et extérieures, il se laisse entraîner par les passions.

En réfléchissant profondément sur les attitudes de ses personnages, en analysant leur réaction devant les grands problèmes de toute leur existence (le pouvoir, l'amour, le bonheur, la mort, les dieux et diverses passions), Tacite se démarque de l'historiographie traditionnelle. En effet, pour avoir considéré l'homme romain dans sa totalité vécue, Tacite est forcément le seul historien latin qui s'est engagé à une analyse anthropologique menée à un autre niveau que celui de l'histoire événementielle, institutionnelle, économique et sociale. Tout ce qu'il cherche dans cette analyse, c'est de comprendre les motivations profondes de ses conduites sociales et individuelles et d'en marquer les permanences. En effet, Tacite est le premier des historiens latins qui a compris que, si une civilisation ne vit historiquement que par les valeurs particulières qu'elle transmet, c'est bien à travers des hommes que se déroule sa destinée. Or ces derniers sont aveuglés par les passions. D'où son intention de les dénoncer afin de ramener les hommes, en tant que principaux facteurs de devenir historique, à la raison.

❖ Le Moyen-Age : le récit sans les causes.

Isidore de Séville († 636) définit trois grands genres historiques :

« L'œuvre d'un contemporain, auteur et témoin oculaire des récits est une historia... Les annales vouées aux faits antérieurs : l'historien devient annaliste à mesure qu'il s'éloigne de son époque. Quant à la chronique, elle est la simple codification des dates qu'on aurait identifiées par les faits qui leur reviennent à chacune. »

Pourtant, les auteurs ne retiennent pas ces subtilités, Grégoire de Tours (VI^e siècle) ou Jean de Saint-Arnoul (Xe siècle) employant indifféremment les mots « chroniques », « annales », « histoires ». Au XIII^e siècle, le terme « annales » disparaît. « Chronographe » et « historiographe » ont alors un sens identique. Au XIV^e siècle, on distingue les « chroniques historiées » et le « chroniques non historiées ». Les chroniques se reconnaissent alors à leur brièveté, suivant pas à pas une chronologie ; les histoires donnaient des récits détaillés, libérés à l'ordre du temps, regroupant la suite des faits par règne, par sujet, par matière. Différences mineures. Jamais les auteurs ne se sont chargés d'expliquer les faits. Pourquoi ?

Selon W.J Brandt⁵, pour l'homme médiéval, tout n'est que discontinuité, entre deux états ou deux objets. L'événement est un fait isolé si bien que la succession chronologique permet d'organiser le récit historique. Bref, dans l'action humaine, tout n'est que discontinuité, incohérence, inattendu. L'histoire n'a pas de place dans la culture médiévale, y compris dans les écoles et les universités. Sortir du simple récit, c'était fouler les terres des philosophes et des théologiens.

⁴ Tacite met en évidence l'adulatio (corruption morale, flatterie, surenchère) comme cause de l'état de dégradation du climat politique sous l'empire. Il fait référence en outre à l'invidia (désir immodéré), à la libido (responsable selon lui de la dépravation des mœurs), la ira (forme agressive de la peur).

⁵ *The shape of medieval history. Studies in modes of perception* (1966).

A la Renaissance, les historiens renouent avec la tradition latine, notamment cicéronienne : l'histoire a pour but de dire la vérité, de donner des exemples et des leçons, et la rhétorique seule peut permettre à l'histoire d'atteindre ses buts.

❖ Les Lumières et l'histoire : Montesquieu

Aux XVIe et XVIIe siècles, l'histoire est au service de l'instruction des princes voire de leur gloire (panégyriques). Une histoire également providentialiste (Bossuet). Une histoire qui veut instruire les peuples et corriger les mœurs.

Dans sa Lettre sur l'occupation de l'Académie française (1713), Fénelon écrit :

« Il est, ce me semble, à désirer pour la gloire de l'Académie, qu'elle nous procure un traité sur l'Histoire. Il y a très peu d'historiens qui soient exempts de grands défauts. L'histoire est néanmoins très importante. C'est elle qui nous montre les grands exemples, qui fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons, qui débrouille les origines, et qui explique par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre. Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays. Quoi qu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien. » VIII. *Projet d'un traité sur l'histoire*.

Le poète Pierre Le Moyne (1602-1672), pour sa part, affirme :

« L'histoire est une narration continue de choses vraies, grandes et publiques, écrite avec esprit, avec éloquence et avec jugement, pour l'instruction des particuliers et des princes, et pour le bien de la société civile. » (*De l'histoire*, 1670).

Au XVIIIe siècle, Montesquieu redéfinit l'histoire en rejetant deux écueils : **la finalité téléologique** (suivant un plan voulu par la Nature ou la Providence) qui organiserait le tout, et **la rhapsodie** (l'histoire se bornant au récit d'un amas de faits désordonnés et sans lieu. Il met à l'honneur la causalité, allure générale, mais jonchée d'accidents particuliers (dû au hasard, à l'imprévisibilité du comportement humain). Avec Montesquieu, l'histoire se dote :

↳ d'une nouvelle méthode : une histoire critique et documentée opposée à une histoire conçue comme genre littéraire cherchant à plaire et à instruire. La critique des sources et la recherche des causes supplantent la narration parsemée de portraits fantaisistes ou d'anecdotes apocryphes.

↳ d'un nouvel objet : un champ élargi. Au-delà du tableau des cérémonies de cour, des exploits militaires et des intrigues diplomatiques, l'histoire se propose l'étude des mœurs et des coutumes des peuples, des régions négligées (Afrique, Asie), du commerce.

↳ d'une nouvelle finalité : elle cesse d'être écrite pour la gloire des princes, elle renonce à la flatterie. Elle se veut désormais utile aux hommes.

De la définition de Pierre Le Moyne, il ne retient désormais la question de la certitude des choses vraies en vue du bien de la société civile. L'éloquence et la qualité de la narration passent désormais au second plan.

Montesquieu reproche aux historiens de dire les choses sans entrer dans les causes et de ne pas rechercher la permanence sous le changement des situations. Il rejette l'histoire érudite qui expose sans discernement, « toute cette suite de faits dont l'histoire est chargée, et qui fatiguent la mémoire et ne sont pas tous intéressants » (*Pensées*). Il récuse aussi l'histoire vouée au pur agrément, avec un seul point à traiter (une révolution, par exemple), s'écrivant « comme on écrit une tragédie, avec une unité d'action qui plaît au lecteur, parce qu'elle lui donne des mouvements sans peine, et qu'elle semble instruire sans besoin de mémoire ni de jugement. » (*Pensées*)

Sur ce point, la pensée de Montesquieu rejoint celle de Fontenelle. Celui-ci, récusant les chroniques et l'historiographie anciennes, tente de conférer à l'histoire la rigueur d'une science expérimentale, loin de la fable :

« A cette manière d'écrire l'histoire de façon traditionnelle en succéda une plus parfaite qui entraînait dans les motifs et dans les caractères et c'est celle qui a toujours été en usage dans les siècles polis et savants. Elle ressemble assez à celle dont on fait un système de philosophie. Le philosophe a devant lui un certain nombre d'effets de la nature et d'expériences ; il faut qu'il en devine les causes vraisemblables, et de ce qu'il en voyait qu'il en compose un tout bien lié ; voilà le système. L'historien a aussi un certain nombre de faits dont il imagine les motifs et sur lesquels il bâtit le mieux qu'il peut son système de l'histoire, plus incertain encore et plus sujet à caution qu'un système de philosophie. » *Sur l'histoire*, volume IX (1767).

Montesquieu n'explore pas les motifs psychologiques de l'action mais **les causes externes et structurelles** qui agissent comme des contraintes sur la volonté humaine. Dans les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734), Montesquieu recherche des causes et propose une **analyse systémique** de la chute de Rome. Pour lui, « ce n'est pas la fortune [c'est-à-dire le hasard] qui domine le monde (...) Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à des causes ; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un état, il y avait une cause générale qui faisait que cet état devait périr par une seule bataille ». Le schéma théorique imaginé par Montesquieu est qu'une dynamique a été présente dès la création de Rome qui associait l'intérêt matériel de chacun et l'intérêt collectif. Ce système avait son origine dans la conjonction d'un système de pillage lors des guerres et d'une structure sociale particulière qui équilibrait les pouvoirs. Le système du pillage était alors le mode normal d'aboutissement des conflits : « on se battait, pour avoir le pillage du camp ennemi, ou de ses terres ; après quoi, le vainqueur et le vaincu se retiraient chacun dans sa ville ». La particularité romaine fut que les fruits du pillage furent partagés par le peuple. Privilégiant une approche systémique, Montesquieu montre que l'échec des Romains vient de ce qui avait fait leur réussite même, c'est-à-dire la conquête.

❖ L'histoire romantique, tableau, récit et principe générateur :

Transposition du projet de l'*Encyclopédie* dans le champ de l'histoire. Volney, *Leçons d'histoire* (1795). Une histoire totale qui inclut celle des lois, des arts, des sciences, des religions... Selon Volney, l'histoire doit être universelle, prendre en compte l'ensemble des domaines d'activité humains :

« On a écrit des histoires politiques, législatives, religieuses, littéraires (...) l'histoire jusqu'ici n'a jamais été vraiment générale [...] L'unité et l'histoire d'un peuple doit avoir pour base toute la variété de son existence, et de son existence toute entière. » François Guizot, *Histoire la civilisation en Europe*, 30^e leçon.

La pratique de l'histoire requiert désormais une information très étendue, d'où le développement des sciences auxiliaires de l'histoire (archéologie, architecture, paléographie, ethnologie, folklore, numismatique...). Ce renouvellement s'appuie sur un renouvellement des techniques d'exposition, les nouvelles formes d'écriture. L'histoire romantique veut intégrer dans la présentation d'une époque tous les types de savoirs, en alternant la pratique du tableau et celle du récit. Ainsi, Jules Michelet intègre à son *Histoire de France*, un « Tableau de la France ». Celui-ci envisage les liens entre les conditions matérielles, la géographie physique, la vie locale, les particularités des hommes et l'organisation sociale et politique.

« Descendez dans ce pierreux Languedoc, suivez-en les collines mal ombragées d'oliviers, au chant monotone de la cigale. Là, point de rivières navigables ; le canal des deux mers n'a pas suffi pour y suppléer ; mais force étangs salés, des terres salées aussi, où ne croît que le salicor ; d'innombrables sources thermales, du bitume et du baume, c'est une autre Judée. Il

ne tenait qu'aux rabbins des écoles juives de Narbonne de se croire dans leur pays. Ils n'avaient pas même à regretter la lèpre asiatique; nous en avons eu des exemples récents à Carcassonne. C'est que, malgré le cers occidental, auquel Auguste dressa un autel, le vent chaud et lourd d'Afrique pèse sur ce pays. Les plaies aux jambes ne guérissent guère à Narbonne. La plupart de ces villes sombres, dans les plus belles situations du monde, ont autour d'elles des plaines insalubres : Albi, Lodève, Agde la noire, à côté de son cratère. Montpellier, héritière de feu Maguelone, dont les ruines sont à côté, Montpellier, qui voit à son choix les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes même, a près d'elle et sous elle une terre malsaine, couverte de fleurs, tout aromatique, et comme profondément médicamentée ; ville de médecine, de parfums et de vert-de-gris. » *Histoire de France*, dans Œuvres complètes, Flammarion, 1974, p 353-354

Pourtant, l'effet esthétique, le tableau au sens pictural, l'emporte ici. **On observe un tissu serré d'associations, ce qui crée un fort sentiment de cohérence, mais les champs du savoir sont-ils reliés rationnellement ?** Les différents domaines évoqués (flore, composition du sol, industries, productions...) sont organisés en fonction de la recherche de l'homogène (aridité, insalubrité, influence orientale). La cohérence textuelle est prépondérante : la syllabe « al », déclinée dans divers mots du début du texte, se concrétise sémantiquement dans l'isotopie du sel, puis se dissémine dans le deuxième paragraphe avec des phénomènes d'échos enclavés (ai/la). Le double sens de « fleurs » (terme désignant aussi certaines substances chimiques, comme l'oxyde de cuivre, et des moisissures) assure le lien entre le végétal, le minéral et la maladie; l'adjectif « feue » vient souligner par homonymie l'incendie souterrain suggéré par le « cratère » qui termine la phrase précédente.

L'autre façon d'articuler ceux-ci pour recréer une totalité, c'est une narration qui emprunte certaines de ses techniques au roman contemporain. Augustin Thierry, dans les *Récits des temps mérovingiens* (1840), prend le parti de **greffer au récit d'une aventure individuelle des éléments généraux qui en éclairent les enjeux et la particularité**. Il retient dans les chroniques, en particulier celles de Grégoire de Tours, des « faits assez compréhensifs pour servir de point de ralliement à beaucoup de faits secondaires, pour leur donner un sens général et produire avec eux une action complète » (préface). Pour cela, il doit « élargir et fortifier le tissu de la narration originale, à l'aide d'inductions suggérées par les légendes, les poésies du temps, les monuments diplomatiques et les monuments figurés ». Augustin Thierry montre en effet une grande virtuosité pour donner une fonction narrative aux informations diverses (architecture, costume, « races », mœurs...), leur insertion dans le récit préparant une péripétie ou se substituant tout en la suggérant à la psychologie des personnages. L'histoire romantique ne nous leurre-t-elle pas lorsqu'elle met en texte son ambition encyclopédique? S'agit-il de réunir des savoirs précis et de penser réellement la façon dont ils s'ordonnent ou bien plutôt de produire un effet de totalité relevant d'artifices de la composition (chez Thierry « action complète », chez Michelet, art de la mimesis).

L'utilisation du tableau et du récit pour opérer la totalisation des informations relève de **l'art de la configuration**. En effet, chez Michelet, il s'agit moins de mettre en évidence les relations de cause à effet qui relieraient la nature du sol, les productions, l'histoire des villes, les maladies des habitants que de montrer la ressemblance, l'homogénéité de tous les éléments constitutifs d'une région.

L'histoire romantique présente deux niveaux de lecture : d'une part la représentation de la vie concrète des hommes d'autrefois, qui effectivement tisse ensemble les informations appartenant à des secteurs différents; d'autre part l'intelligibilité verticale qui donne à voir ces faits comme les produits d'un principe générateur. Ce **principe générateur** n'est pas une cause chronologique. Michelet distingue le « fait générateur du temps » (la découverte de Colomb), celui « qui influa le plus à la longue », des « faits initiateurs » (les expéditions françaises en Italie et l'expulsion des Juifs d'Espagne) qui eurent des conséquences immédiates, et qu'il a placés au début du récit. La recherche du fait générateur auquel se rattachent tous les aspects de la vie d'une époque articule une superficie visible à une intériorité productrice. Il existe des relations de ressemblance et de nécessité entre les éléments superficiels, mais des rapports d'engendrement rattachent les éléments superficiels à la structure interne. Dans l'histoire romantique, comme chez Marx, il s'agit de **savoir ce qui « en dernière instance » détermine l'ordre des faits humains**.

Chez Quinet, c'est la religion qui est considérée comme le fait essentiel, la source première dont découlent les structures, mais aussi les révolutions de structures politiques et sociales. **Chez Michelet, aucune des données du fait humain n'a en principe le pas sur les autres** : chacun des éléments (race, institutions...) réagit sur les autres. Mais, l'ordre dans lequel ils agissent change selon les époques. Michelet affirme avoir renouvelé l'interprétation de la Guerre de Cent ans en mettant en lumière la véritable hiérarchie des facteurs qui l'expliquent : la révolution économique a rendu possible la révolution militaire, qui, par l'échec de la chevalerie féodale, prépara, amena la révolution politique. **Cette recherche du principe générateur conduit à une réflexion sur la hiérarchie des causes.** À l'inverse de ce qu'une telle démarche pourra devenir dans l'esprit positiviste, où facteurs déterminants et cadres de classement deviennent inaltérables, pour Michelet, cet ordre n'est pas fixe : chaque époque historique, et à l'intérieur chaque moment, demande que l'on remette à jour l'ordre des causes, voire que l'on repense leur nature.

❖ La causalité au prisme du débat entre historiens et sociologues :

A la fin du XIXe siècle, l'école méthodique se fonde en réaction à la subjectivité en histoire, pratiquée par l'histoire romantique. La critique est surtout celle de la tendance littéraire de l'histoire. Pour se rapprocher de l'idéal d'une description parfaite de l'Histoire, il s'agit d'éliminer le résidu qu'est la subjectivité de l'historien et qui infeste le récit. L'école méthodique n'aligne pourtant pas exactement l'histoire sur le modèle des autres sciences. Ces historiens s'opposent à un positivisme radical qui réduirait l'histoire à la science. Elle ne peut donc gagner son objectivité que par une méthode singulière.

Émerge alors l'opposition entre causalité scientifique et causalité historique, c'est-à-dire entre d'une part l'explication nomologique (par des lois) qui accèderait au général et qui serait réservé aux sciences de la nature, et d'autre part la compréhension (des intentions et des motifs des individus) propres aux sciences historiques. Le débat se noue autour de cette matrice épistémologique. La question de la causalité en histoire se trouve bien évidemment prise dans cette controverse.

Charles Seignobos (1854-1942), un des fondateurs de l'école méthodique s'oppose aux sociologues Emile Durkheim et François Simiand. Il défend l'idée, qu'en histoire, on ne peut atteindre les causes par la méthode des autres sciences car l'histoire est un enchaînement d'accidents dont chacun est la cause d'un autre. Selon lui, **l'historien essaie plutôt de se représenter les états psychologiques des hommes** par les traces qu'ils ont laissées. Expliquer, c'est être capable de déceler les motifs conscients des acteurs (ce qu'il appelle les « causes intérieures »). Seignobos **refuse donc toute explication par une cause externe** (l'influence du milieu social sur l'individu par exemple). Il lui paraît impossible d'établir des lois.

À l'inverse, **Emile Durkheim** demande à l'historien de rechercher des lois en s'attachant aux fonctions sociales permanentes. Selon lui, toute relation causale est inconsciente et les causes des événements sociaux échappent à la conscience des individus. Ainsi, l'historien ne peut pas atteindre les causes à partir des témoignages fournis par les documents.

De là naît l'**opposition entre le « comprendre » des sciences humaines et l' « expliquer » des sciences de la nature.**

De son côté, **François Simiand** rejette l'idée d'une spécificité de la causalité historique par rapport à la causalité des sciences de la nature : en histoire, il est possible d'expliquer, à la manière des sciences. **Il réfute donc l'imprévisibilité des événements, le rôle explicateur de l'individu, l'explication par les buts (finalisme).** Surtout, il combat l'idée que « raconter ce qui s'est passé avant explique, en quelque mesure, ce qui s'est passé ».

après »⁶, dénonçant ainsi « **l'idole de la chronologie** ». Simiand montre que la causalité telle qu'elle est conçue alors par le milieu historien, ne peut que proposer une histoire linéaire.

On le voit, dès la fin du XIXe siècle, la sociologie se fonde sur la description des corrélations et des régularités. C'est précisément cette approche qui va être revendiquée par **l'école des Annales**, à travers l'essor d'une histoire économique et sociale, quitte à céder parfois à la tentation du déterminisme. Ainsi se retrouvent marginalisés les procédés de connaissance comme l'empathie ou la compréhension. Ce modèle est défendu par Carl Gustav Hempel (1905-1997), philosophe des sciences, représentant de l'empirisme logique dans les années 1950.

Fernand Braudel et la cumulation causale

L'idée d'histoire totale, qui s'épanouit dans l'œuvre de Fernand Braudel, implique celle de cumulation causale ; un ensemble de facteurs et de corrélations, indéfiniment accumulés, localement noués pour se dénouer ailleurs, jouent différemment aux trois étages de la durée. La causalité est sans cesse refoulée vers l'insaisissable tréfonds de la longue durée. Dans cet immense flux, seules les arêtes de la contrainte géographique fixent quelque détermination ferme. Certes, le rêve de l'« histoire totale » s'est évanoui, mais non sans laisser un héritage important, parmi lequel la notion de « contexte » joue un rôle important. C'est **la notion molle de contexte** qui a permis de faire l'économie du principe explicatif, en en tenant lieu. Or il s'agit là d'un instrument fort médiocre, fondé sur une circularité vicieuse : établir un contexte consiste à prendre un phénomène « x », puis à l'intégrer dans un ensemble d'éléments adjacents « x », « y », « z », pour admirer d'y trouver « x » et en conclure à une corrélation entre « x » et « y et z ».

La critique de ce modèle est menée par William Dray⁷ (1921-2009), celui-ci montrant qu'en histoire, on peut expliquer sans recourir à des lois générales. Il s'intéresse au concept de **rational explanation** [explication par des raisons] c'est-à-dire l'analyse des actions individuelles sans s'en tenir à une simple démarche d'empathie et de réactualisation. Il cherche à reconstruire la logique de l'action, les buts et le calcul de l'acteur et à expliquer la manière dont l'action est appropriée.

Le philosophe Georg Henrik von Wright (1916-2003) poursuit la critique et propose de combiner l'explication causale mécaniste et l'explication finaliste (par les intentions). Il considère que l'action ne peut être jamais complètement prise dans le réseau de la causalité. Selon lui, le lien entre le motif de l'action et l'action même relève de la téléologie et non de la cause.

Ces critiques vont nourrir la réflexion des historiens lorsque se développe, à partir des années 1980, le retour de l'acteur et du récit. **Paul Ricoeur interprète l'écriture historique comme un récit**, une mise en intrigue, reprenant à son compte la formule « raconter, c'est expliquer ». « C'est la compréhension narrative qui permet le mieux de rendre compte de ce mélange de circonstances, de buts, de raisons d'agir et d'interactions qui est spécifique au matériau de l'historien. Ce qui engage une troisième configuration épistémologique pour penser la causalité et l'explication en histoire (...). »⁸ Paul Ricoeur parle à ce propos d'« **imputation causale singulière** », approche permettant de dépasser le dualisme entre comprendre et expliquer. Cette imputation causale singulière fait transition entre l'explication narrative et l'explication du modèle nomologique. Analysant enfin les pratiques historiennes, Ricoeur insiste sur la diversité des types d'explication en histoire et sur le fait que les travaux des historiens se situent dans un espace où alternent et se mêlent des modes disparates d'explication (analyses causales modélisatrices, analyse des comportements des acteurs pris entre norme sociale et marge de liberté...).

⁶ François Simiand, *La causalité en histoire* (1906).

⁷ Universitaire canadien, versé dans la philosophie de l'histoire, il a laissé un ouvrage majeur, *Laws and explanation in history* (1957).

⁸ Article « Causalité/explication », in *Historiographies II, concepts et débats*, page 691 (2010)

Les pratiques historiennes apparaissent plus souples que les débats récurrents sur la causalité, pratiques fondées sur les changements de facteurs explicatifs.

❖ Counterfactual history (histoire contrefactuelle) :

Elle s'intéresse à la question « Que se serait-il passé si... ? » (What if...?).

Ce type de réflexion se pose dès Aristote.

«C'est nécessairement que demain il y aura ou il n'y aura pas une bataille navale. Mais ce n'est pas pour autant ni qu'une bataille navale arrive nécessairement demain ni qu'elle n'arrive pas. Ce qui est nécessaire cependant, c'est qu'elle arrive ou n'arrive pas.» *De l'Interprétation*, IX, 18-19, 30

Si être dans le temps c'est faire l'expérience de l'impossibilité de conserver les deux membres de l'alternative (la bataille a finalement lieu, ou non), l'historien, lui, peut envisager de retrouver l'incertitude d'un futur ouvert (la bataille aura lieu, ou non). Mais retrouver les possibles non avérés, retrouver le futur du passé (le futur du point de vue des acteurs de l'histoire), est-ce sortir du temps? Et l'histoire des possibles non-avérés est-elle encore de l'histoire? Aristote semble avoir d'avance répondu par la négative à cette question:

«La différence entre le chroniqueur (historikos) et le poète ne vient pas de ce que l'un s'exprime en vers et l'autre en prose (...); mais la différence est que l'un dit ce qui a eu lieu, l'autre ce qui pourrait avoir lieu.» *Poétique*, 9

Si l'histoire se construit avec des faits et des dates, l'historien n'a apparemment pas à s'interroger sur ce qui pourrait avoir lieu, ni même sur ce qui aurait pu avoir lieu. Mais n'est-ce pas la chronique, et non pas tout récit historique, qui s'écrit ainsi?

Au XXe siècle, ce questionnement revient dans le débat. On le retrouve dans l'essai de Winston Churchill *If It Had Happened Otherwise* (*Et si cela s'était passé autrement*, 1931) où il imagine les États-Unis après la guerre de Sécession et la victoire des forces du Sud. En 1962, dans le roman uchronique, *Le maître du haut château*, Philip K. Dick imagine ce que serait devenu le monde si l'Allemagne était sortie vainqueur de la guerre en 1945. A la fin des années 1970, l'historien Reinhart Koselleck met en lumière l'importance de l'imagination en histoire. La projection dans les « futurs possibles, craints et espérés »⁹ permet un décentrement fictionnel.

L'approche contrefactuelle présente l'avantage de remettre en cause la téléologie et la continuité historique. Elle permet de revaloriser des aspects éludés de l'histoire et d'organiser des campagnes de réparations (les femmes, les minorités, les peuples dits vaincus, certaines individualités), et d'autres forces à l'œuvre, font leur entrée dans le récit officiel. Ce rééquilibrage n'est rendu possible qu'après avoir pu déconstruire certains récits, lesquels sont trop souvent ponctués par des représentations figées ou univoques. La fréquence des hypothèses contrefactuelles dans le discours de l'historien contredit l'opinion qui consiste à cantonner l'écriture de l'histoire dans le champ du vrai (de l'avéré) à l'exclusion du possible et du probable. Se demander ce qui aurait pu être, ce n'est pas sortir du temps ; il s'agit de retrouver la contingence en refusant de considérer qu'il était nécessaire que les choses se soient passées comme elles se sont passées. Paul Ricoeur parle de « retrouver l'incertitude de l'événement. »

Antoine Prost note :

«Toute histoire est contrefactuelle. Il n'y a pas d'autre moyen, pour identifier des causalités, que de se transporter en imagination dans le passé et de se demander si, par hypothèse, le déroulement des événements aurait été le même au cas où tel ou tel facteur considéré isolément aurait été différent.» *Douze leçons sur l'histoire* (1996)

⁹ *Le futur passé*, 1979

L'histoire contrefactuelle représente quelque chose qui a eu lieu: la possibilité d'un autre cours des choses. Ce qui aurait pu avoir lieu, du point de vue de l'historien, est aussi ce qui pouvait avoir lieu à un moment donné. Le temps de l'histoire contrefactuelle est un temps retrouvé, une reconstitution de l'horizon d'attente des hommes du passé pour retrouver ce qui était alors possible. L'histoire contrefactuelle permet de démonter l'illusion rétrospective de fatalité. Le cas de l'histoire contrefactuelle nous invite à nous interroger sur l'existence d'un type de discours narratif non plus à l'indicatif mais au subjonctif, relayé par le conditionnel et l'imparfait dans leurs emplois modaux. Dans ce type de récit, raconter ne serait pas rapporter, mais simuler sérieusement.

Dans son ouvrage, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* (1949), Fernand Braudel esquisse une histoire contrefactuelle à différents moments :

«Charles de Gand a été un hasard calculé, préparé, voulu d'Espagne. Un accident aurait pu sans doute changer le cours de l'événement. L'Espagne, par exemple, ne pas reconnaître Charles du vivant de sa mère, Jeanne la Folle, qui ne meurt à Tordesillas qu'en 1555; ou bien se prononcer en faveur de son frère Ferdinand, élevé dans la Péninsule. Continuons: Charles aurait pu ne pas triompher à l'élection impériale de 1519. Pour autant, l'Europe n'aurait pas échappé à une grande expérience impériale. La France, sur la voie de cette aventure dès 1494, pouvait recommencer et réussir. N'oublions pas, en outre, que derrière la fortune de Charles Quint, il y a eu longtemps la puissance économique des Pays-Bas, associée à la vie nouvelle de l'Atlantique, carrefour de l'Europe, centre d'industrie et de négoce à qui il faut des débouchés, des marchés, une sécurité politique que l'Empire allemand, désorganisé, lui aurait contestée.

L'Europe s'acheminant d'elle-même vers la construction d'un vaste Etat, ce qui aurait pu changer, avec le destin différent de Charles Quint, c'est la figuration du jeu impérial, non le jeu lui-même» Chapitre II

2. Etudes de cas : « La causalité, rude exigence rationnelle, rappelle l'historien à son devoir : remettre en cause. »¹⁰

❖ Les origines intellectuelles de la Révolution française : la Révolution, fille des Lumières ?

Roger Chartier se penche sur la causalité appliquée à la Révolution française. Il la reformule sous le terme de **conditions qui ont rendu ni nécessaire ni probable mais bien « possible parce que pensable »** la survenue de la Révolution. La Révolution peut advenir car devenue pensable. Roger Chartier place ainsi sa recherche dans les origines culturelles.

Roger Chartier se place sous le patronage d'une problématique reçue en héritage, **la causalité indiscutée entre la diffusion des Lumières et la destruction de l'Ancien Régime, avant de révoquer en doute cette lecture téléologique.** « L'interprétation classique n'inverse-t-elle pas l'ordre des raisons et ne faudrait-il pas considérer que c'est la Révolution qui a inventé les Lumières en voulant enraciner sa légitimité dans un corpus de textes et d'auteurs fondateurs réconciliés par-delà leurs différences vives (...) ? »¹¹

L'historien propose « une articulation autre des séries de discours et des régimes de pratiques ». Les pratiques ne sont pas nécessairement déductibles des discours qui pourtant les fondent.

Chartier pose comme postulat de départ le façonnement prérévolutionnaire de l'opinion comme processus d'intériorisation d'un lectorat toujours plus ample des manières de pensée des philosophes (Thèse partagée par

¹⁰ Alain Boureau, « L'historien et le défi de la causalité » (1994)

¹¹ *Les origines culturelles de la Révolution française*, Seuil, 1990, p14.

Tocqueville, Taine et Daniel Mornet¹²). Puis, il explore les fondements de ce postulat : progression du taux d'alphabétisation, augmentation de la taille des bibliothèques particulières, diversification sociale des vecteurs de diffusion, transformation de l'offre (recul des ouvrages religieux au profit des ouvrages scientifiques).

Roger Chartier formule un ensemble d'observations sapant ce postulat. Il note ainsi que les relations entre les philosophes et l'administration monarchique sont plus subtiles qu'on ne le pense et ne se résument pas à un affrontement binaire sans merci. Ensuite, il considère que la réception des idées nouvelles pose la question de leur appropriation qui transforment, reformulent et excèdent même ce qu'elles reçoivent. L'historien s'interroge : « Les livres font-ils la révolution ? »

Il examine les succès de librairies et remarque que *Margot la ravaudeuse* ou *Les amours de la comtesse du Barry* et d'autres productions politico-pornographiques côtoient Diderot et Voltaire. Charrier fait l'hypothèse d'une lecture plurielle. Son examen des bibliothèques des émigrés et des aristocrates condamnés révèle que leurs lectures sont identiques à celles de leurs adversaires et que l'on y retrouve les ouvrages des Lumières.

Enfin, il se demande si les lecteurs du XVIIIe siècle ont forcément cru aux vérités qu'on leur donnait à lire et si, après tout, il ne s'agissait pas d'une simple avidité pour des livres interdits.

A l'aune de ces réflexions, Roger Chartier formule une nouvelle hypothèse : Pourquoi ne pas penser que les livres des philosophes ont fait l'objet d'un engouement que parce qu'au préalable s'était opéré un désinvestissement symbolique et affectif qui les rendait acceptables ? Les philosophes ne seraient donc pas les producteurs de la rupture mais les produits. « C'est bien la Révolution qui a « fait » les livres et non l'inverse ». En réalité, un nouveau mode de lecture avait émergé : plus désinvolte, plus individuel, plus critique, des textes courts, des livres en petits formats, au détriment des livres communautaires et respectueux, faits d'obéissance.

❖ Sur les causes de la Première guerre mondiale :

Dès la fin du conflit mondial, s'est posée la question des responsabilités qui avait conduit à ce désastre. L'approche qui se développe alors privilégie les politiques des Etats et les intrigues diplomatiques. L'Allemagne vaincue était nécessairement responsable. Après la seconde guerre mondiale, certains historiens sont tentés d'affirmer le caractère incompréhensible, inexplicable de cette guerre. D'autres poursuivent la quête de la responsabilité allemande dans le conflit. Ainsi en est-il de l'historien allemand Fritz Fischer, dans son livre, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale* (1970).

Mais, on observe surtout l'émergence d'une autre historiographie, à la recherche des causes du côté du sentiment national des peuples britannique, allemand, et français. Le patriotisme aurait été au cœur de leur comportement. La focale se déplace donc des comportements des dirigeants vers ceux des peuples. Les historiens étudient alors leurs mentalités et cherchent à montrer que le conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie ne pouvait rester localisé. L'un et l'autre ont attisé les tensions. Ainsi la presse de ces deux pays n'a fait que jeter de l'huile sur le feu. Serbie et Autriche-Hongrie estimaient leur honneur national mis en cause. Et le conflit se généralise à l'échelle européenne que parce que chaque pays s'est senti concerné, son honneur étant mis en cause. En somme, l'engagement se résumait à cette question : « pouvons-nous abandonner notre allié ? » Dans chaque pays, les états-majors ont poussé aux solutions extrêmes, prisonniers eux aussi de l'honneur national.

¹² *Les origines intellectuelles de la Révolution françaises (1715-1787)*, 1933.

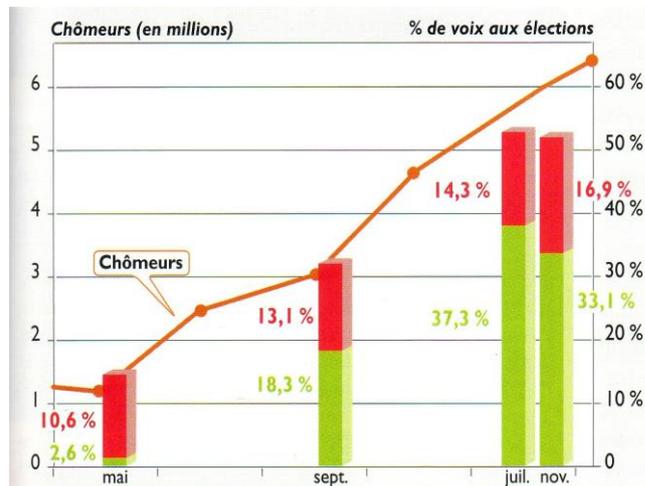
Quid alors des mouvements pacifistes animés par les leaders socialistes en Europe ? Ils ont cherché à éviter l'irréparable, mais aussitôt la guerre inévitable, la puissance des sentiments nationaux l'a emporté. Dès la mort de Jaurès, la CGT se rallie à la défense nationale.

Ce changement de perspective historiographique ouvre la voie à de nouveaux concepts explicatifs, ceux de « brutalisation », de « contrainte » (Rémy Cazals et Frédéric Rousseau), de « culture de guerre » et de « consentement » (Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau).

Ainsi dans la recherche des causes s'est opéré un mouvement dans le récit en déplaçant la lumière des acteurs d'en-haut vers les acteurs d'en bas, nous proposant alors une nouvelle mise en intrigue, de nouvelles explications.

❖ **La tentation nazie des chômeurs dans l'Allemagne de Weimar. Une évidence historique ?**

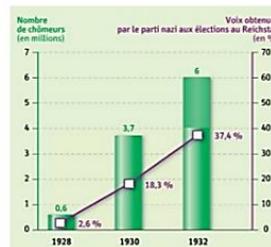
L'histoire scolaire nous a habitués à mettre en relation la montée du nazisme et celle du chômage, la seconde expliquant la première. Les documents produits par les manuels l'illustrent cette relation de cause à effet par un graphique du type :



Cela donne régulièrement lieu à des activités dont l'exemple ci-dessous peut faire office de modèle :

II. Le régime nazi d'Hitler
A/ L'arrivée au pouvoir d'Hitler

- 1920 Fondation du parti nazi (NSDAP) par Hitler.
- Juillet 1932 Le NSDAP devient le premier parti au Reichstag.
- 30 janvier 1933 Le président Hindenburg nomme Hitler chancelier.
- 27 février 1933 Incendie du Reichstag dont le gouvernement de Hitler accuse un communiste.
- 28 février 1933 Suspension des libertés individuelles et début des persécutions contre les opposants politiques.
- 23 mars 1933 Sous la contrainte, les députés du Reichstag votent à Hitler les pleins pouvoirs pour quatre ans.
- 2 mai 1933 Les syndicats sont dissous.
- 14 juillet 1933 Le parti nazi devient le parti unique.
- 2 août 1934 Mort de Hindenburg.



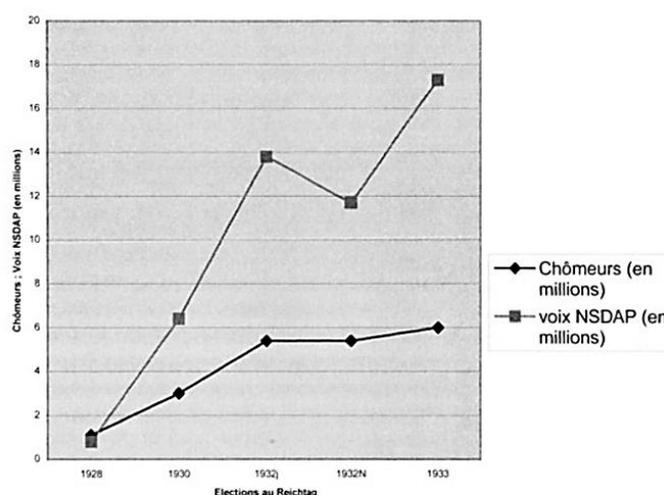
Document 1. 2 et 4 p. 70-71

1. Quand est créé le NSDAP ?
2. A partir de quand les votes pour le NSDAP augmente-t-il ? Pourquoi ?
3. Quels sont les éléments qui montrent qu'il met en place d'une dictature ? Comment fait-il pour la mettre en place ?

On ne peut qu'être frappé par l'absence de toute mise en perspective historique dans cette analyse. Obsédées bien souvent par la recherche du « bon » modèle, les analyses omettent de préciser les conditions historiques de validité des liaisons statistiques observées. Le « chômage » peut ainsi devenir une sorte d'invariant transhistorique dont les effets (électoraux) seraient partout et toujours les mêmes. On fait ainsi du chômage une donnée quasi naturelle qui pourrait être saisie indépendamment des conditions historiques et sociales. Le chômage acquiert le statut de variable indépendante. Pourtant, le chômage n'est pas dissociable de l'ensemble des propriétés sociales des individus, de leur position et trajectoire sociales.

Vouloir dégager des effets purs du chômage est liée à une tendance historiographique qui, depuis l'entre-deux-guerres, fait du chômage une menace pour les démocraties. A ce titre, la Grande dépression constitue un laboratoire privilégié d'observation de la production de la croyance en l'effet politiquement dévastateur du chômage et en la dangerosité du groupe des chômeurs pour l'ordre social. La politologue Dominique Schnapper (née en 1934) a souligné elle-même que les relations entre chômage et politique sont finalement très mal connues. Dans le contexte de la crise économique née en 2008, on remarque que le constat demeure toujours d'actualité...

Revenons-en à la situation dans l'Allemagne de Weimar entre 1928 et 1933. On observe qu'en 1928, l'Allemagne enregistrait un taux de chômage de 6 % et le NSDAP un score électoral de 2,6 %, et qu'en 1933, avec un taux de chômage de 43,9 %, les nazis obtiennent 52,4 % des voix aux élections au Reichstag. Le politologue allemand Jürgen Falter montre qu'au niveau du Reich tout entier, il existe une corrélation forte entre l'évolution des scores électoraux du NSDAP et celle du taux de chômage. Mais, il tempère cette analyse, à partir du graphique suivant :



Source : Falter (J.), *Hitlers Wähler*, op. cit., p. 294.

Graphique 2. Augmentation du chômage et des voix du NSDAP entre 1928 et 1933 (en millions de personnes)

Falter rapporte les statistiques, exprimées en pourcentages, en millions d'individus. Il observe que le succès électoral du parti nazi excède largement le nombre de chômeurs. Analysant ensuite les résultats obtenus par le parti nazi à l'échelle régionale, Falter parvient aux conclusions suivantes :

1. Les 4/5e du vote NSDAP s'explique par l'appartenance confessionnelle. Le parti nazi enregistre ses meilleurs scores en terres protestantes. La variable chômage n'en rend compte qu'entre 2 % et 4 %.

2. Il existe une corrélation négative entre vote NSDAP et taux de chômage. Les scores électoraux du parti nazi varient en raison inverse du taux de chômage. Autrement dit, là où le taux de chômage était le plus élevé, le NSDAP enregistre des scores électoraux plus faibles.

3. Le pourcentage de votes nazis varie en raison inverse de la taille des unités territoriales : plus de la moitié des votes nazis provient de communautés de moins de 25 000 habitants. Inversement, le taux de chômage dans les villes de plus de 25 000 habitants est nettement corrélé à un vote communiste et non à un vote nazi.

Dès lors, l'hypothèse d'un effet du chômage sur le vote NSDAP doit être sérieusement relativisée dans son ampleur. Mais surtout, il doit être contextualisé. C'est pourquoi on ne peut exclure un effet indirect du chômage dans les succès électoraux des nazis. Falter appelle cela « un effet de transfert » : des catégories sociales pourtant non directement menacées dans leur emploi se seraient senties menacées par le climat général de peur induit par le chômage de masse. On doit également ajouter que rien ne permet de mesurer l'effet du sous-emploi et de la précarité salariale sur le vote nazi, faute d'indicateurs satisfaisants. En Allemagne, le phénomène du chômage partiel étant très important sur cette période, il est probable que la déstabilisation généralisée du salariat ait eu un effet sur les scores du NSDAP.

Cette analyse permet de tordre le cou à une corrélation de type déterministe, d'intégrer d'autres indicateurs et d'envisager un phénomène historique à différentes échelles. Cela pose enfin la question de l'enseignement de la complexité en histoire dans les classes et sa façon de l'envisager.

❖ Le génocide juif : intentionnalisme *versus* fonctionnalisme.

Les historiens intentionnalistes cherchent à démontrer que le génocide juif a été le résultat d'une décision consciente des autorités nazies. « Si les Juifs de l'Europe occupée furent exterminés, c'est que les dirigeants du Troisième Reich, et en premier lieu Adolf Hitler, en avaient décidé ainsi, et donné des ordres correspondants » rappelle l'historien Léon Poliakov (1910-1997)¹³. Lucy Dawidowicz (1915-1990) fait du nazisme tout entier une « guerre contre les Juifs » ; elle diagnostique chez Hitler une intention génocidaire très précoce, mise en actes à la faveur, et non sous la pression, des circonstances de la guerre. Selon Jäckel, tout n'est pas d'avance écrit dans *Mein Kampf* ; en revanche le livre qui lui fait suite, connu sous le nom de « Second livre », annonce l'avenir : l'écrasement la France, la conquête d'un « espace vital » en pays slave, l'alliance de l'Italie.

Les historiens fonctionnalistes critiquent ce raisonnement et soupçonnent les intentionnalistes de penser que tout était déjà écrit dans *Mein Kampf*.

L'école fonctionnaliste est apparue au début des années 1960 sous la houlette de Martin Broszat (1926-1989) et de Hans Mommsen (né en 1930). L'historien Raul Hilberg (1926-2007) s'intéresse d'ailleurs peu à l'impulsion gouvernementale et beaucoup aux mécanismes de ce qu'il appelle lui-même la « bureaucratie ». De son côté, Hans Mommsen formule le concept de « radicalisation cumulative », ensuite repris par Martin Broszat, définissant la politique nazie comme un processus cumulatif faisant de sa politique une création continue. L'école fonctionnaliste tend aussi à présenter l'État nazi serait une « polycratie », composée d'une multitude d'instances qui mènent leur propre politique.

¹³ « Un point final à l'« Historikerstreit ». Quand fut donné l'ordre de la Solution finale » (1994), repris dans l'ouvrage *Sur les traces du crime*, recueil d'articles publié en 2003.

Les intentionnalistes reprochent aux fonctionnalistes de vouloir atténuer les responsabilités allemandes (et celles d'Hitler) dans l'extermination des Juifs d'Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Les historiens actuels, Ian Kershaw et Christopher Browning, tentent de dépasser cette opposition et proposent une vision plus synthétique, s'orientant vers un fonctionnalisme modéré. En France, Johann Chapoutot affirme à la fin de son ouvrage, *La loi du sang / Penser et agir en nazi* (2014) :

« Lire les sources que nous avons recueillies et leur accorder de l'importance ne signifie pas que l'on postule un programmatisme marmoréen ou que l'on professe un intentionnalisme naïf. S'intéresser à ce qui fut écrit ne veut pas dire que "tout était écrit", loin de là » (p. 527-528).

L'historien s'intéresse à la décision de l'extermination des Juifs. Sa justification aurait été acquise dans les esprits grâce aux leçons des idéologues, mais le passage à l'acte requérait des circonstances précises. L'état de guerre avec les États-Unis avait joué son rôle, et surtout l'état sanitaire des ghettos :

« Les idées avancées par l'antisémitisme biomédical ne sont que des conditions de possibilité d'actes qui, de pensables et possibles qu'ils étaient, vont devenir souhaitables dans un contexte spécifique, celui de l'automne 1941 : la brutalité de la politique nazie de ghettoïsation des Juifs de Pologne, puis d'ailleurs, dans les ghettos du Gouvernement général entraîne une situation sanitaire catastrophique telle que, comme l'a montré Paul Weindling, le meurtre s'impose... » (p. 528).

On peut nuancer un tel raisonnement sans estimer pour autant « que tout était écrit ». On pourrait observer que le regroupement des Juifs polonais dans des ghettos misérables était une transition vers une solution plus radicale, volontiers entrevue comme meurtrière.

Si le fonctionnalisme, qui a marqué profondément la recherche sur le nazisme depuis le début des années 1960, est aujourd'hui dépassé. Le fonctionnalisme a éclairé beaucoup de détails des processus de décision mais minoré le rôle du dictateur, de ses calculs et de ses lubies. On a profité notamment du manque d'archives sur quelques-uns de ses ordres les plus importants pour ne pas poser la question de leur existence.

L'hypothèse fonctionnaliste en histoire

La notion de fonction oppose la composition intentionnelle des sociétés humaines à l'organisation stricte de la nature, seule susceptible de mécanismes causaux. L'hypothèse fonctionnaliste a un poids non négligeable en histoire, où elle vise à montrer que les divers domaines de l'activité humaine tendent vers une finalité d'ensemble ; la notion de cause s'efface devant celle d'orientation ; un facteur prend sens par rapport à un tout. Cette finalité procède moins d'une construction rationnelle que d'une présupposition essentialiste, visant la forme parfaite et consensuelle qui organise les sociétés. La cohérence de cette vision globalisante du politique, convergeant vers une valeur fondatrice comporte la même circularité que la cohérence contextuelle : la sélection des éléments de démonstration procède de la fin visée. Or une ferme application du principe causal aux diverses formes du politique permet de montrer que la fonction ne saurait épuiser le réel, dont elle rabote les aspérités et les contradictions.

ANNEXE : LA CAUSALITÉ DANS LES MANUELS

Réaliser une transposition didactique fautive grâce au manuel : c'est possible!

Bordas
5ème 1997
(pages 84-
85)

Doc 1 Les impôts payés au seigneur par les paysans

Le premier service de l'an, ils le doivent à la saint-Jean : ils doivent faucher les prés. Après, ils doivent nettoyer le canal. Et vient le mois d'août ; ils doivent faucher les blés, les rassembler. Puis ils chargent le champart en leur charrette, ils le portent à la grange [du seigneur] et leur blé demeure au vent et à la pluie. Début septembre, il y a le porcoage. Si le vilain a huit pourceaux, le seigneur en prendra un.

Et après vient le 8 septembre où les vilains doivent payer le cens.

Après ils doivent la corvée : quand ils auront labouré la terre du seigneur, ils iront chercher le blé au grenier et ils le devront semer.

A Noël, ils doivent des poules.

A Pâques, ils doivent la corvée. Puis ils vont au moulin banal, et ils doivent donner de la farine au meunier du seigneur. Après ils vont au four banal et doivent payer le droit de cuire le pain. Ces banalités sont encore le pire.

D'après *La Complainte des vilains de Versson, XIIIème siècle* (Hachette, 5^e, 2002)

Doc 2. Une révolte en Normandie (996)

« tandis qu'il [le duc Richard II] était ainsi infiniment riche de tant de bonnes qualités, au commencement de son jeune âge, il s'éleva dans l'intérieur du duché de Normandie un certain germe empoisonné de troubles civils. Dans les divers comtés du pays de Normandie, les paysans formèrent d'un commun accord un grand nombre d'assemblées séditieuses dans lesquelles ils résolurent de vivre selon leur fantaisie, et de se gouverner d'après leurs propres lois, tant dans les profondeurs des forêts que dans le voisinage des eaux, sans se laisser arrêter par aucun droit antérieurement établi. Et afin que ces conventions fussent mieux ratifiées, chacune des assemblées de ce peuple en fureur élut deux députés, qui durent porter ses résolutions pour les faire confirmer dans une assemblée tenue au milieu des terres. Dès que le duc en fut informé, il envoya sur le champ le comte Raoul avec un grand nombre de chevaliers, afin de réprimer la férocité des campagnes, et de dissoudre cette assemblée de paysans. Raoul exécutant ses ordres sans retard, se saisit aussitôt de tous les députés et de quelques autres hommes, et leur faisant couper les pieds et les mains, il les renvoya aux leurs, ainsi mis hors de service, afin que la vue de ce qui était arrivé aux uns débournât les autres de pareilles entreprises, et rendant ceux-ci plus prudents les garantît de plus grands maux. Ayant vu ces choses, les paysans abandonnèrent leurs assemblées et retrouvèrent leurs charrues ».

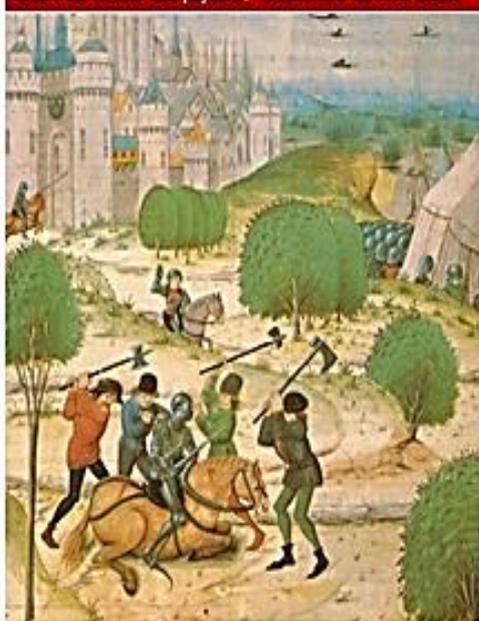
Guillaume de Jumièges, « *Gesta Normannorum Ducum* », chroniqueur anglo-normand de langue latine du XI^e siècle.

Doc 4 :

Les Franchises de Lorris en Gâtinais accordées par Louis VII (1155).

« Que personne allant aux foires et marchés de Lorris ou en revenant ne soit arrêté ni inquiété, à moins qu'il n'ait commis quelque méfait ce jour-là. Que nul homme de Lorris ne fasse pour nous de corvée si ce n'est deux fois l'an pour mener notre vin à Orléans et non ailleurs. Et ceux-là seulement qui auront des chevaux et des charrettes et ils en seront avertis et ne recevront de nous aucun gîte. Les vilains amèneront aussi du bois pour notre cuisine. Nul ne sera retenu en prison s'il peut fournir caution de se présenter en justice. »

Doc 3 La révolte des paysans, enluminure du XVe siècle



Le raisonnement de cause à effet que nous propose le manuel est le suivant : le seigneur fait ployer la communauté villageoise sous les contraintes redevances et corvées). Cela ne peut qu'inciter cette dernière à la révolte contre le seigneur. Révolte à l'issue de laquelle le seigneur se voit contraint d'accorder une charte.

Fabuleux exemple de raccourci historique !

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Jacques Becker, « La question des responsabilités allemandes au lendemain de la guerre mondiale, l'implication des historiens dans l'expertise et l'émergence d'une école historique », *Revue Sociétés contemporaines*, volume 39, numéro 1, Année 2000.

Bertrand Binoche, Franck Tinland, *Sens du devenir et pensée de l'histoire: au temps des Lumières*, Editions Champ Vallon, 2000

Alain Boureau, *L'historien et le défi de la causalité*, *Revue des études slaves* Année 1994 Volume 66 Numéro 1 pp. 87-91

Christian Delacroix, François Dosse, Nicolas Offenstadt, P Garcia, *Historiographies I-II, concepts et débats*, Folio, 2010.

Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélou, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°59/3, 2012/3

Bernard Guenée, « Histoire, annales, chroniques. Essai sur les genres historiques au Moyen-Age. », *Les Annales*, volume 28, n°4, 1973.

José Mambwini Kivuila-Kiaku, « Le vocabulaire de la cause chez Tacite : ce que " causa" et "ratio" apportent à l'étude de la notion des causes dans l'œuvre historique de Tacite », *Revue Humanitas*, volume 54, 2002.

Paul Pedech, *La méthode historique de Polybe*, Les Belles Lettres, 1964.

Paule Petitier, « L'histoire romantique, l'encyclopédie et le moi. », *Romantisme*, n°104, 1999

Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Points, 1996

François Simiand, *La causalité en histoire*, 1906 (texte disponible en ligne http://classiques.uqac.ca/classiques/simiand_francois/methode/methode_21/causalite_histoire.pdf).